

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau
Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux
M. Philippe Legouet
M Guillaume Rozel
M Jérôme Renou
M Anthony Bolival

Mme Laurence Dunand
M Thomas Pattyn
Mme Marie-Line Le Pallec
Mme Marie-Claude Danet-Boulay
Mme Lily Delaplanche
Mme Noémie Ragot

Mme Linda Poirier

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

1. VOIRIE : autorisation de stationnement route du Mans

À la suite de l'aménagement de la maison des associations et à l'absence de place de stationnement route du Mans, je vous propose de créer des places de parking sur la parcelle 000D336 appartenant à la commune.

Compte tenu que :

. la longueur de façade de la parcelle 000D336 est de 15 m

. selon la norme NF P91-100, la taille standard d'une place de parking « en bataille » (quand les véhicules sont alignés porte contre porte) est de 5 m de long par 2,30 m de et de 5 m de long par 3,30 m de large pour une place PMR.

. Selon Arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou

de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer de **3 places** de parking « **standard** » et de **1** place PMR et d'un cheminement piéton et autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches relatives au projet.

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

**Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026**

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :
- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

2. Voirie : plan d'entretien 2026-2028 et demande de subventions

2-1 : Lors du précédent mandat, les élus avaient souhaité changer de stratégie pour l'entretien des routes ; au vu de l'état très dégradé de certaines voies communales. Il avait été décidé de supprimer le budget Pata pour consacrer l'intégralité du budget voirie à la réfection des routes.

L'expérience de ce précédent mandat nous a fait constater que cela ne suffisait pas. Il est nécessaire de conserver un budget Pata pour l'entretien des routes en parallèle du budget réfection afin de maintenir en état les voiries ne bénéficiant pas de travaux de réfection.

C'est dans cet esprit qu'un état des lieux de la voirie communale à effectuer avec l'ATESART. Nous avons ensuite sollicité des devis auprès de différents prestataires en tenant compte des prescriptions de l'ATESART.

Les devis vous sont présentés dans le tableau ci-dessous avec une proposition d'échelonnement des travaux sous 3 ans :

COMPARATIF DEVIS PLAN ROUTES MEZIERES

CHIFFRAGE	ATESART		COLAS		HRC			EIFFAGE	quand
ROUTE BRAUDIERES ANNEE N	78 525 €	56 900 €	82 544 €	58 103 €	92 590 €	65 248 €	85 666 €	60 917 €	2026
ROUTE CHAPEAU		16 625 €		17 491 €		19 692 €		18 129 €	2026
REPA PATA		5 000 €		6 950 €		7 650 €		6 620 €	2026
ROUTE BRAUDIERES ANNEE N+1	176 730 €	29 625 €	173 441 €	35 460 €	183 282 €	36 768 €	165 635 €	32 333 €	2027
ROUTE REBILLARDIERES VARIANTE 1		85 600 €		80 887 €		85 006 €		77 428 €	2027
ROUTE REBILLARDIERES VARIANTE 2		56 505 €		50 144 €		53 858 €		49 254 €	
REPA PATA		5 000 €		6 950 €		7 650 €		6 620 €	2027
ROUTE DE PRON	16 550 €	11 550 €	19 984 €	13 034 €	22 775 €	15 125 €	21 877 €	15 257 €	2028
REPA PATA		5 000 €		6 950 €		7 650 €		6 620 €	2028
REPA PATA		5 000 €		6 950 €		7 650 €		6 620 €	2029
TOTAL VARIANTE 1 (hors Pata)	200 300 €		204 975 €		221 839 €		204 064 €		
TOTAL VARIANTE 2 (hors pata)	171 205 €		174 232 €		190 691 €		175 890 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- valider les travaux de réfection et de PATA proposés,
- retenir le prestataire Eiffage pour les travaux Route des Braudières N et N+1 et route de Chapeau
- échelonner les travaux de voirie selon l'échelonnement proposé ci-dessus,
- autorise Mme le Maire à solliciter les subventions relatives à ces travaux,
- effectuer toutes les démarches relatives au projet.

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

**Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026**

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

2. Voirie : plan d'entretien 2026-2028 et demande de subventions

-2.2 : À la suite du passage du réseau gaz sur la commune, les routes de Saint Denis et de Beaussé doivent être refaites.

La route de Saint-Denis devrait être refaite sur toute sa largeur sur la portion qui a été ouverte en son milieu.

Ces travaux doivent être prise en charge par GRDF mais aucun écrit n'a été reçu à ce jour.

Pour le chemin de Beaussé, l'état de la route étant très dégradé avant les travaux, une partie des frais de remise en état restent à la charge de la commune.

	surface	prix HT	remarque
cana ouest	408	11 991,00 €	décaissement de 20 cm + terrassment d'une nouvelle épaisseur de 20 cm + pose d'un enduit monocouche
latp	408	8 316,00 €	reprofilage + pose d'un enduit bicouche

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du prestataire Cana ouest sous réserve que la réfection de la route de saint Denis soit intégralement prise en charge par GRDF.

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

3. Parc de jeux : choix et validation de devis

A la suite du conseil municipal du 09-09-2025, une consultation pour l'aménagement d'une aire de jeux a été lancée.

Compte tenu des aménagements déjà en place sur le territoire, les chiffrages ont été orientés de la manière suivante :

- double tyrolienne
- aire de jeux multi activité toboggan
- double balançoire
- cabane pour les plus petits

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Valider le choix des jeux : double tyrolienne, aire de jeux multi activité et double balançoire pour le parc de loisirs.
- D'autoriser Mme Le Maire à signer le devis Prozon

- D'autoriser Mme le maire à effectuer les démarches pour les travaux de terrassement
- D'autoriser Mme le maire à effectuer les démarches pour l'installation d'une clôture en lisse horizontales + 2 portails.
- Autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions relatives à ces travaux,
- Effectuer toutes les démarches relatives au projet.

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

4- Méz'Asso : nouveaux devis et choix couleur

4.1 cuisine :

Suite à la demande de devis complémentaires, deux chiffrages ont été réalisés sur la base des mêmes équipements.

Un chiffrage grande distribution bricolage et un chiffrage artisan local

A Noter que si l'option pose n'est pas retenue, il faudra compter le temps passer par l'agent communal au montage de la cuisine (taux horaire chargé = 21€ / H)

En compléments, le coût de l'électroménager est estimé comme suit :

- Four encastrable pyrolyse simple = 350 €
- Four microonde simple = 50€
- Plaque induction = 300€
- Lave-vaisselle pose libre 14 couverts = 400€
- Frigo pose libre = 500€

Soit un budget électroménager estimé à 1600€ TTC.

Il est proposé d'attendre la pose de la cuisine pour commander l'électroménager.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du prestataire IXINA.

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

4.2 Plancher bois

À la suite du démontage du torchis, il a été décidé de poser un plancher en bois naturel rainuré-langueté sur les solives de l'étage. Deux prestataires ont été consultés et les retours de chiffrages sont les suivants :

	bardage douglas naturel en €/HT	surface	TOTAL HT
AG Consulting	12 €	86	1 032 €
Gedimat	27,74 €	86	2 386 €

Après en avoir délibéré, le conseil valide le devis AG Consulting

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

4.3 Carrelage

A la suite du dernier conseil, une demande de mise à jour de devis a été demandé et la pose a été chiffrée par un artisan de la commune, FD Carrelage qui a chiffré pour la totalité du bâtiment mais qui accepte d'être aidé par l'agent communal et d'ajuster son devis en fonction du travail réalisé par l'agent.

Le tarif proposé par l'artisan est à 30€ / m² posé + 35€/H pour la réalisation de la douche à l'italienne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du fournisseur Gedimat et du prestataire FD carrelage.

Anais Rousseau ne prend pas part au vote :

Contre : Abstention : Pour : 13

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

4.4 Choix Couleurs :

Les menuiseries ont été livrées prépeintes et nécessitent une couche de finition pour les protéger

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider la couleur vert sauge.

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

5. Atelier : décision modificative du budget achat de plateau :

Sur l'opération atelier, il n'a pas été prévu de crédit au compte d'investissement 2157 matériel et outillage technique, afin de régler l'achat d'un plateau validé en conseil municipal au mois d'octobre 2025- Délibération 4 il est proposé au conseil municipal :

Opération 11= atelier communal

DI compte 231 – 1739 €

DI compte 2157 + 1739 €

Contre :

Abstention :

Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

6. Remplacement agent communal

Afin de **pallier** l'absence de l'agent communal, nous avons rencontré un candidat qui rassemble les qualités nécessaires au poste d'agent communal.

Son Cv vous est présenté et ses compétences détaillées.

Il termine l'emploi qu'il occupe actuellement le 30/05/2026 et pourrait commencer dès le 01/06/2026.

Il est proposé d'embaucher le candidat pour un CDD de 6 mois. + astreinte exploitation poste

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider l'embauche du candidat présenté.

Contre : Abstention : 1 Pour : 13

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

7. Chantier Méz'ados / argent de poche

Lors de la commission jeunesse qui a eu lieu le 19/05/2026, il a été décidé de reconduire les chantiers argent de poche Méz'ados.

A la suite d'échange avec la 4CPS, Il est possible de profiter du dispositif argent de poche pour Méz'ados sous conditions de communiquer sur le dispositif argent de poche.

Il est également possible de flécher les jeunes de notre commune pour les chantiers locaux sous certaines conditions.

Les actions proposées sont les suivantes :

- Désherbage
- Fabrication poubelles / bancs en palettes / boîte à livre / transat
- Peinture buvettes + Rénovation intérieure
- Entretien chemins

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler l'opération Méz'ados et argent de poche comme décrit ci-dessus.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

8. Création d'un conseil municipal jeune

Lors de la commission jeunesse qui a eu lieu le 19/05/2026, il a été discuté de la création d'un conseil municipal jeune selon **les modalités suivantes** :

Objectifs : Le Conseil Municipal des Jeunes permet :

- d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune ;
- de développer la citoyenneté et le sens des responsabilités ;
- de faire émerger des projets utiles pour le village ;
- de créer un lien entre générations.

Public concerné

- Jeunes de la commune de 2016 à 2010.
- Groupe de 6 à 10 jeunes maximums

Fonctionnement proposé

- Mandat de 2 ans.

- Réunion tous les 2 mois en mairie.
- Accompagnement par un élu référent
- Participation ponctuelle au conseil municipal adulte pour présenter les projets.

Missions possibles : Le CMJ peut travailler sur :

- l'amélioration des espaces publics ;
- les animations du village ;
- des actions écologiques ;
- des projets intergénérationnels ;
- la sécurité aux abords de l'école ;
- des événements sportifs ou culturels.

Budget annuel : 500 à 2 000 € selon les projets.

Possibilité de demander des aides départementales, régionales, CAF/MSA ou autres partenaires.

La commission jeunesse aura la charge de l'organisation du CMJ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de

Contre : Abstention : Pour : 14

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Délibération

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot
M Anthony Bolival	

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

Liste des délibérations

1. Voirie : autorisation de stationnement rte du Mans
2. Voirie : 2.1 Plan d'entretien
3. Voirie : 2.2 Travaux rte de Saint Denis et de Beaussé
4. Parc de jeux : choix et validation de devis
5. Méz'Asso : 4.1 cuisine
6. Méz'Asso : 4.2 plancher bois
7. Méz'Asso : 4.3 carrelage
8. Méz'Asso : 4.4 choix couleurs
9. Atelier : décision modificative du budget pour achat plateau
10. Remplacement agent communal
11. Chantier Méz'Ados/ argent de poche
12. Création d'un conseil municipal jeune